

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25164179***Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **18/12/2025**
~~Le Greffier,~~ GreffeN° d'entreprise : **0434 445 776**

Nom

(en entier) : **FERRERO ARDENNES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Pietro-Ferrero 5, B-6700 Arlon**

Objet de l'acte : Démission volontaire d'un administrateur - Nomination d'un administrateur et décision concernant la rémunération - Expiration de mandats d'administrateurs, et décision concernant le renouvellement - Pouvoirs spéciaux pour les formalités de publication et administratives.

I. Extrait des décisions écrites unanimes des administrateurs du 5 février 2025.

Les administrateurs ont :

- PRIS CONNAISSANCE de la démission volontaire de Monsieur Gabriele BERETTA en tant qu'administrateur de la Société à partir de la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.
- DÉCIDENT de nommer Madame Maria CRIVARO en tant qu'administrateur de la Société, cette nomination prenant effet à partir de la date de ces résolutions, pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui prononcera sur l'approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 août 2025. Madame Maria CRIVARO a élu domicile au siège de la société.
- DÉCIDENT que l'administrateur ne recevra pas de rémunération pour l'exécution de ce mandat.
- CONSTATENT que les mandats d'administrateurs de Messieurs Enrico CARBONI, Alberto CECI et Daniele PEROTTINO arriveront à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire et PROPOSENT aux actionnaires de prendre les décisions y afférentes pour le renouvellement ou fin de leurs mandats.
- DÉCIDENT d'octroyer des pouvoirs spéciaux à Johan Lagae et Els Bruls, élisant domicile Avenue de Tervueren 2, 1040 Bruxelles, Madame Isabelle ROUSSEAU, employée de la Société et à Monsieur Alexis ROBERT, employé de Ferrero SA, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, en vue de (i) accomplir les formalités de publication nécessaires ou utiles relatives aux décisions susmentionnées, y compris la préparation et la signature de tout document ou formulaire (de publication) requis, et le dépôt de tels documents et formulaires auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) accomplir toutes les formalités (entre autres auprès d'un guichet d'entreprises) nécessaires ou utiles afin d'assurer l'enregistrement ou la modification de l'information de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, et (iii) accomplir toutes les formalités, le cas échéant, auprès de l'administration de la TVA ou l'administration fiscale, la Banque Nationale de Belgique, les autorités de la sécurité sociale, les secrétariats sociaux et toute autre institution, administration, autorité ou entité, publique ou privée (y compris les employés, les clients, les fournisseurs, les créanciers, les débiteurs, et toute autre partie intéressée).

II. Extrait des décisions écrites unanimes des actionnaires du 10 février 2025.

Les actionnaires ont :

- PRIS CONNAISSANCE de la démission volontaire de Monsieur Gabriele BERETTA en tant qu'administrateur de la Société à partir de la date de ces résolutions.
- PRIS CONNAISSANCE de la nomination de Madame Maria CRIVARO en tant qu'administrateur de la Société, cette nomination prenant effet lors du dernier Conseil d'Administration, pour une durée qui prendra fin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui prononcera sur l'approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 août 2025. Madame Maria CRIVARO a élu domicile au siège de la société.

- DÉCIDENT, après avoir constaté que le mandat de Enrico CARBONI, Alberto CECI et Daniele PEROTTINO en tant qu'administrateurs de la Société viennent à échéance à la date de la présente assemblée générale, de renouveler les mandats de ces administrateurs à partir de la date susmentionnée, pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se prononcera sur l'approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 août 2025.

- DÉCIDENT que les administrateurs ne recevront pas de rémunération pour l'exécution de ces mandats.

Pour autant que besoin, l'assemblée constate que le conseil d'administration de la Société est désormais composé de quatre membres énumérés ci-après :

- Monsieur Daniele PEROTTINO (administrateur),
- Madame Maria CRIVARO (administrateur),
- Monsieur Enrico CARBONI (administrateur),
- Monsieur Alberto CECI (administrateur).

- DÉCIDENT d'octroyer des pouvoirs spéciaux à Johan Lagae et Els Bruls, élisant domicile Avenue de Tervueren 2, 1040 Bruxelles, Madame Isabelle ROUSSEAU, employée de la Société et à Monsieur Alexis ROBERT, employé de Ferrero SA, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, en vue de (i) accomplir les formalités de publication nécessaires ou utiles relatives aux décisions susmentionnées, y compris la préparation et la signature de tout document ou formulaire (de publication) requis, et le dépôt de tels documents et formulaires auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) accomplir toutes les formalités (entre autres auprès d'un guichet d'entreprises) nécessaires ou utiles afin d'assurer l'enregistrement ou la modification de l'information de la Société auprès de la Banque- Carrefour des Entreprises, et (iii) accomplir toutes les formalités, le cas échéant, auprès de l'administration de la TVA ou l'administration fiscale, la Banque Nationale de Belgique, les autorités de la sécurité sociale, les secrétariats sociaux et toute autre institution, administration, autorité ou entité, publique ou privée (y compris les employés, les clients, les fournisseurs, les créanciers, les débiteurs, et toute autre partie intéressée).

Signé,

Johan Lagae
Avocat - Mandataire spécial.